

Diderot

Pensées philosophiques

Addition aux
Pensées philosophiques

Présentation et notes
par Jean-Claude Bourdin



Extrait de la publication

DIDEROT

Pensées philosophiques
Addition aux Pensées philosophiques

Rédigées en 1746, sans nom d'auteur, et aussitôt condamnées au feu par le Parlement de Paris, les *Pensées philosophiques* prennent à partie le christianisme, et au-delà toutes les religions révélées : ou la foi est compatible avec la raison humaine et les religions doivent accepter le doute et la critique et se réformer pour rejoindre « la religion naturelle » ; ou elle ne l'est pas, et comment admettre alors que Dieu exige des hommes qu'ils lui sacrifient leur raison ?

Cette alternative, c'est celle que pose le déisme, avec la volonté de placer la raison au cœur des systèmes religieux (dogmes, croyances, témoignages, miracles, Livres saints, etc.). Si l'on crédite généralement les Lumières d'avoir posé les bases philosophiques de la tolérance et de la laïcité, on ignore le plus souvent le rôle joué par le déisme dans le combat de la foi et de la raison. Les *Pensées philosophiques*, livre subtil qui mobilise toutes les ressources du style pour faire du lecteur son allié, est la première œuvre philosophique à porter sur la place publique le débat qui oppose les déistes aux tenants des religions établies.

Présentation, notes, Annexe sur « La subversion déiste »,
par Jean-Claude Bourdin.

Texte intégral

Illustration :
Virginie Berthemet © Flammarion
d'après le frontispice
de l'édition originale



Flammarion

Pensées philosophiques
Addition
aux Pensées philosophiques

*Œuvres de Diderot
dans la même collection*

Pensées sur l'interprétation de la nature.

Le Rêve de d'Alembert.

*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts
et des métiers.*

DIDEROT

Pensées philosophiques
Addition
aux Pensées philosophiques

Présentation, notes, bibliographie et Annexe
par
Jean-Claude BOURDIN

GF Flammarion

© Éditions Flammarion, 2007.
ISBN : 978-2-08-125687-3

Extrait de la publication

INTRODUCTION

« L'intolérance a contraint la vérité et habillé la philosophie d'un habit d'arlequin, en sorte que la postérité, frappée de leurs contradictions, dont elle ignorera la cause, ne saura prononcer sur leurs véritables sentiments. [...] Moi, je me suis sauvé par le ton ironique le plus délié que j'ai pu trouver, les généralités, le laconisme, et l'obscurité. »

Diderot,
Observations sur Hemsterhuis (1773)¹.

Diderot rédigea les *Pensées philosophiques* entre le vendredi saint et le jour de Pâques de 1746, puis, désireux de prêter cinquante louis à sa maîtresse Mme de Puisieux, il vendit le manuscrit à un libraire qui le publia immédiatement, sans nom d'auteur ni d'éditeur. Vrai ou faux, ce récit rapporté par la fille de Diderot², est intéressant parce qu'il se présente comme un conte et cherche peut-être à mettre le lec-

1. *Œuvres*, I, *Philosophie*, édition de Laurent Versini, Paris, Robert Laffont, 1994, p. 770. Conformément à l'usage, nous utiliserons dorénavant les abréviations Ver pour désigner l'édition des *Œuvres* de Diderot (1994-1997) ; DPV pour l'édition des *Œuvres complètes* par H. Dieckmann, J. Proust, J. Varloot, Paris, Hermann, 1975-, 36 vol. prévus ; OP pour l'édition des *Œuvres philosophiques* par P. Vernière, Paris, Garnier, 1980, rééd. 1998.

2. Voir *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot par Mme de Vandeuil, sa fille*, in DPV I, p. 20.

teur en garde. Il nous présente une œuvre brossée rapidement, faite de pensées jetées sur le papier pour des raisons financières dans lesquelles l'attachement amoureux occupe une grande place. Rédigée en outre pendant la période des cendres, ne serait-elle pas une œuvre étourdie, un écart d'intempérance et de libertinage ? Une œuvre de jeunesse qu'on regrette d'avoir écrite, en somme, et qui mérite une lecture indulgente.

UNE « INTEMPÉRANCE D'ESPRIT »

Il est vrai que, plus tard, détenu à Vincennes sur la dénonciation du curé moliniste de Saint-Médard, après la publication de la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, Diderot commence par nier être l'auteur des *Pensées*, comme il le fait pour d'autres textes : la *Lettre sur les aveugles* précisément, *Les Bijoux indiscrets*, *L'Oiseau blanc*, ajoutant qu'il avait brûlé *La Promenade du sceptique*. En somme, l'emprisonnement de Vincennes aurait joué le rôle de rite de passage à l'âge adulte : après cet épisode, c'est toute sa production de jeunesse que Diderot aurait désavouée. Peu de temps après, affecté par sa détention, il avoue dans une lettre au lieutenant général de police Berryer, avoir écrit les *Pensées*¹, *Les Bijoux* et la *Lettre*, mais il les considère dorénavant comme « des intempérances d'esprit qui [lui] sont échappées »². Diderot s'engage à ne plus rien publier qui puisse être tenu pour répréhensible eu égard à la religion et aux bonnes mœurs. Il se tient sur cette ligne, préférant préserver les chances de mener à bien l'entreprise de l'*Encyclopédie* et de

1. Nous abrègerons dorénavant les *Pensées philosophiques* en *Pensées*.

2. Sur cet épisode, voir Arthur M. Wilson, *Diderot, sa vie et son œuvre*, traduction de Gilles Chahine, Annette Laurenceau, Anne Villelaur, Paris, Laffont/Ramsay, 1985, p. 87-98. La lettre de Diderot est du 13 août 1749. Voir Robert Niklaus, Introduction de son édition des *Pensées philosophiques*, Genève, Droz, Lille, Giard, 1950, p. VIII, note.

continuer à travailler sans multiplier les embarras de la censure qui, de toutes les façons, viendront l'entraver. Il publia aussi des œuvres dont les sujets ne risquaient pas de tomber sous les condamnations de la censure, il s'engagea dans des activités philosophiques de théorie de la science de la nature et du vivant¹. Diderot est le vrai fondateur de la critique esthétique des Salons ; dramaturge, auteur de pièces de théâtre, de contes, il ne cessa de travailler, mais réserva pour une poignée d'intimes, ou pour la postérité, ses œuvres les plus brillantes et les plus radicales, comme *Le Rêve de d'Alembert*, *Le Neveu de Rameau*, *Jacques le Fataliste*.

À la confession faite à Berryer, font écho les lignes de l'exergue écrites en 1771 qui, en soulignant les procédés utilisés dans cet « art d'écrire » en temps de persécution², montrent que Diderot ne renonce pas totalement à écrire en rusant avec les autorités religieuses et politique. Or les *Pensées* prouvent qu'il use déjà des ressources d'une écriture allusive, volontairement équivoque, souvent cryptée qu'il avait eu l'occasion d'expérimenter dans sa traduction de *Inquiry Concerning Virtue or Merit* de Shaftesbury. Certes, ces ruses et ces procédés n'ont pas trompé les censeurs. Mais écrire dans les années 1746 est un jeu dont les auteurs audacieux connaissent les règles et les risques. Et la condamnation est la preuve du succès : elle confirme la justesse des critiques, l'audace de la pensée et la faiblesse des adversaires.

UN BAPTÊME PHILOSOPHIQUE

Avec les *Pensées*, Diderot entre dans l'arène philosophique : cet ouvrage de combat défend un

1. Voir les *Pensées sur l'interprétation de la nature* [1753], édition de Colas Duflo, Paris, GF-Flammarion, 2005.

2. On aura reconnu l'allusion au livre fameux de Leo Strauss, *La Persécution et l'art d'écrire*, traduction de Olivier Berrichon-Sedeyn, Paris, Presses Pocket, 1989.

déisme¹ introduit par le scepticisme. Dans l'arène philosophique où s'affrontent des adversaires nombreux, mais dont les plus décidés sont les dévots, les métaphysiciens de l'École, les athées, les fanatiques, les enthousiastes et diverses variétés de sceptiques, Diderot s'avance en faisant jouer un rôle particulier au déisme : apparemment pacificateur, moyen terme entre les excès que sont l'athéisme et la dévotion, et prônant un scepticisme modéré et de bonne foi. On verra que ce déisme sans doute sincère est aussi un masque pour fragiliser la croyance et disposer à l'incrédulité et, au-delà, à l'athéisme. Le conte de la fille qui voulait contribuer à l'édification d'une image pieuse du père nous paraît donc peu vraisemblable.

Quoique anonymes, les *Pensées* marquent en effet le moment où Diderot entre en philosophie. Il a trente-deux ans, il n'est pas encore connu comme écrivain et philosophe. Après avoir obtenu une maîtrise en théologie en Sorbonne, il mène une vie de bohème. Pour subvenir aux besoins de son ménage (il s'est marié en 1743 avec Antoinette Champion), il traduit successivement les trois volumes de l'*Histoire de la Grèce* de Temple Stanyan (1743) et, avec Eidous et Tous-saint, les six volumes du *Dictionnaire de médecine* de James. En 1745, il donne une nouvelle traduction, sans indication de son nom, d'un ouvrage de Mylord Shaftesbury², *Inquiry Concerning Virtue*, sous le titre de *Principes de philosophie morale, ou Essai de M. S****

1. Il sera question du déisme plus loin p. 27 et suiv. et dans l'Annexe : « la subversion déiste ».

2. Anthony Ashley Cooper, 3^e comte de Shaftesbury, né en 1671, mort en 1713. Ce philosophe anglais publia en 1699 l'*Enquête sur la vertu*, en 1708 la *Lettre sur l'enthousiasme*, en 1709 *Sensus Communis* et les *Moralists*, en 1710 *Soliloque*. En 1711, paraissent des *Mélanges* et la 1^{re} édition des *Characteristicks of Men, Manners, Opinions, Times*. Après sa mort, paraît une 2^e édition corrigée. Une traduction française des *Characteristicks* a été donnée par J.-B. Robinet : *Œuvres de Mylord Comte de Shaftesbury, contenant différents ouvrages de philosophie et de morale traduites de l'anglais*. Voir l'édition de Françoise Badelon, Paris, Champion, 2002.

sur le mérite et la vertu¹. Sa traduction est, comme il est d'usage, assez libre et s'accompagne de notes de son cru, inaugurant une pratique de la lecture et de l'écriture qui restera caractéristique chez lui, jusque dans l'*Addition aux Pensées philosophiques*, au moins².

Rapidement le Parlement de Paris condamne les *Pensées* au feu le 7 juillet 1746 au motif que l'ouvrage « présente aux esprits inquiets et téméraires le venin des opinions les plus criminelles et les plus absurdes dont la dépravation de la raison humaine soit capable ; et par une attitude affectée, place toutes les religions presque au même rang, pour finir n'en reconnaître aucune »³. En réalité, les *Pensées* ne furent sans doute brûlées qu'en effigie, mais la condamnation eut l'effet habituel d'attirer l'attention du public sur l'ouvrage⁴. Le fait que l'ouvrage était anonyme excita évidemment la curiosité, même si certains savaient qui était l'auteur. On l'attribua à La Mettrie, à Voltaire, à Toussaint. Le succès fut incontestable comme en attestent quinze rééditions et deux traductions, en italien et en allemand, pour le XVIII^e siècle, et une en anglais au début du XIX^e. Les *Pensées* suscitèrent de nombreuses réfutations et furent critiquées jusqu'en 1780⁵. Voltaire les a lues et annotées à

1. L'ouvrage de Shaftesbury est publié à Londres en 1699 et repris, révisé et augmenté en 1711 dans les *Characteristicks of Men, Manners, Opinions, Times* et dans la 2^e édition en 1714. Nous abrégons la traduction de Diderot en *Essai* et citerons l'édition de Jean-Pierre Jackson, Paris, ALIVE, 1998. Sur cette traduction, voir l'étude éclairante de Laurent Jaffro, « Diderot : le traducteur et son autorité ».

2. Voir plus bas, p. 146 et suiv.

3. Cité in Arthur M. Wilson, *op. cit.*, p. 47. Voir également Jean-Paul Belin, *Le Mouvement philosophique en France de 1748 à 1789*, Paris, Belin, 1913, p. 25.

4. Dans la lettre adressée à Sartine en octobre 1763, sur *Le commerce de la librairie*, Diderot écrit avec bon sens, instruit, entre autres, par ses propres expériences : « Je vois que la proscription, plus elle est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de le lire, plus il est acheté, plus il est lu », Ver III, p. 108. Voir également l'édition de Jacques Proust, *Sur la liberté de la presse*, Paris, Éditions sociales, 1964, p. 87.

5. Voir Robert Morin, *Les Pensées philosophiques de Diderot devant leurs principaux contradicteurs au XVIII^e siècle*.

deux reprises vers 1760¹. Rousseau cite mot à mot la Pensée VIII² dans le *Discours sur les sciences et les arts*³, et dans une lettre à Voltaire⁴ il rappelle combien il fut « frappé » par « l'argument des jets » de l'athée de la Pensée XXI.

Avant de comprendre à quoi ce petit livre de soixante-deux articles doit son succès, il convient d'examiner la forme sous laquelle il apparaît, c'est-à-dire la façon dont il se donne à voir, les signes ou les marques qui font de lui un ouvrage qui, d'une certaine façon, dit quelque chose sur ce qu'il est.

PRÉSENTATION DES *PENSÉES PHILOSOPHIQUES*

Le paratexte

Avant de lire la première Pensée, le lecteur attentif rencontre ce que Gérard Genette propose d'appeler le « paratexte » : « [Un] texte se présente rarement à l'état nu, sans le renfort d'un certain nombre de productions, elles-mêmes verbales ou non, comme un nom d'auteur, un titre, une préface, des illustrations, dont on ne sait pas toujours si l'on doit ou non considérer qu'elles lui appartiennent, mais qui en tout cas l'entourent et le prolongent, précisément pour le présenter, au sens habituel du terme, mais aussi au sens le plus fort : pour le rendre présent, pour assurer sa présence au monde, sa "récep-

1. Sur les notes de Voltaire, voir un article ancien mais précis et utile de Norman L. Torrey, « Voltaire's reaction to Diderot », in *Publications of the Modern Language Association of America*, t. 50, 1935, p. 1107-1143.

2. Pour éviter toute confusion, nous mettons une majuscule à Pensée quand nous désignons les articles de l'ouvrage de Diderot et une minuscule quand il s'agit du mot pris dans son sens ordinaire.

3. « Vos enfants [...] s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur », in *Œuvres complètes*, III, Paris, Gallimard, 1964, p. 24.

4. « Je me souviens que ce qui m'a frappé le plus fortement en ma vie, sur l'arrangement fortuit de l'univers, est la vingt et unième pensée philosophique » (*Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, 1969, p. 1071).

tion” et sa consommation. [...] Le paratexte est donc pour nous ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs¹. » Ces indications sont précieuses, en ce qu’elles nous invitent à prendre conscience que cet ouvrage, ainsi que de nombreux autres à l’âge classique, se rend présent aux lecteurs par un certain nombre d’indications qu’il faut prendre au sérieux : ils contribuent à identifier le genre du texte, son orientation philosophique probable, ils annoncent plus ou moins ouvertement son ton et incitent à adopter une attitude déterminée de lecture. Le paratexte est constitutif du contrat de lecture entre l’auteur et le public.

Les éléments du paratexte des *Pensées* sont les suivants : sur la couverture on lit son titre, son sous-titre en latin, l’indication du lieu d’édition, la formule « aux dépens de la compagnie », la date. Une fois le livre ouvert, sur la première page de texte, on remarque une citation latine placée en exergue et un bref préambule. Mais ce qui frappe, c’est l’absence du nom de l’auteur : l’ouvrage est anonyme. Enfin, l’édition princeps comporte un frontispice et une table des matières (p. 91).

Le titre : *Pensées philosophiques*, rappelle et les *Pensées* de Pascal et les *Lettres philosophiques* de Voltaire. Il opère une condensation de ces deux livres, d’autant plus intrigante que la XXV^e *Lettre* de Voltaire est une critique des fragments de Pascal. L’ouvrage qu’on va lire se présente donc sous une forme littéraire connue, par fragments, par paragraphes, de longueur variable : il écarte la forme discursive des traités ou des systèmes. *Philosophiques*, ces *Pensées* seront nécessairement critiques, appartenant à cette vaste littérature difficile à qualifier, mais qui regroupe depuis la génération précédente des manuscrits clandestins², des écrits publiés

1. Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 7. Voir également du même auteur *Palimpsestes*, Seuil, 1981.

2. Depuis l’article fondateur de Gustave Lanson, dans la *Revue d’histoire littéraire de la France*, en 1912, des travaux ont confirmé l’importance de cette littérature philosophique clandestine. Voir un

qui tous, d'une manière ou d'une autre, questionnent la religion chrétienne, mettent ses dogmes en difficulté, voire suggèrent leur absurdité et leur abandon. Bref, les *Pensées philosophiques* s'annoncent comme appartenant à un genre subversif qui interroge la religion et, au-delà, la source des mœurs et l'ordre social.

Le sous-titre est une phrase latine, « *Piscis hic non est omnium* » (« Ce poisson n'est pas pour tout le monde »), sans indication d'auteur. Le lecteur peut en déduire que c'est l'auteur du texte qui l'a placée à cet endroit et l'a écrite. Pourquoi du latin ? Et que sont ces « poissons » ? Il s'agit à l'évidence des *Pensées* qu'on va lire, dont on est averti qu'elles ne conviennent pas à tout le monde : leur contenu ne s'adresse pas au « peuple », sans doute pas à ceux qui redoutent des pensées *philosophiques*.

La citation en exergue, en latin elle aussi, est une partie d'un vers du poète latin satiriste, Perse, qui semble répéter le sous-titre : « *Quis leget haec ?* » (« Qui lira ceci ? ») et insister sur le caractère scabreux, difficile du contenu des *Pensées*, confirmant que ce livre n'est pas à la portée de tout le monde.

La couverture comporte l'indication du *lieu d'édition* du livre et du *libraire* : « À La Haye, Aux dépens de la compagnie ». « Aux dépens de la Compagnie », est un nom fictif de librairie¹, quelquefois utilisé pour

état de la recherche dans l'article précieux de Miguel Benitez, « Matériaux pour un inventaire des manuscrits philosophiques clandestins des XVII^e et XVIII^e siècles », et dans son livre, *La Face cachée des Lumières*. Pour qui s'intéresse à cette littérature, il faut consulter l'indispensable revue *La Lettre clandestine*, publiée par Les Presses de l'université Paris-Sorbonne. Enfin, *Les Philosophies clandestines à l'âge classique* de Gianni Paganini donnent une très bonne présentation de cette littérature.

1. Deux éditions de 1748 comportent des indications burlesques : « Aux Indes, chez Bedihuldgemale ». En 1752, pendant « la querelle des bouffons » qui malmena la musique française officielle, d'Holbach publia une *Lettre à une dame*, « Aux dépens de l'Académie royale ». En 1776, le même fit indiquer comme lieu d'édition et d'éditeur pour sa *Théologie portative*, en réalité un dictionnaire anti-théologique, « Rome, avec permission¹ et privilège du conclave ».

des ouvrages appartenant à la littérature de libre-pensée, signifiant « au détriment de la Compagnie de Jésus », c'est-à-dire écrit avec l'intention de lui infliger un dommage symbolique. En réalité, le livre avait été imprimé chez l'imprimeur parisien L'Épine et son éditeur véritable était Durand, libraire en vue et qui fera partie du groupe des éditeurs de l'*Encyclopédie*, avec Briasson et David. Les *Pensées* furent donc publiées grâce à « un circuit latéral » par rapport au schéma de la surveillance de la production imprimée dans l'Ancien Régime¹. Notre livre est sinon un livre interdit, du moins un livre qui aurait risqué de l'être s'il avait suivi les circuits ordinaires de la « librairie » de l'époque.

Le *frontispice* de l'édition originale, une vignette non signée, représente une allégorie de la religion naturelle arrachant son masque à la superstition renversée sur un buste de sphynge et sur un dragon, perdant sa couronne, retenant un sceptre rompu et dévoilant sous sa robe les serpents de la discorde².

Un exorde paradoxal

L'effet général produit est celui d'un livre hétérodoxe, subversif, provoquant son interdiction, au contenu piquant, « croustilleux », comme aurait dit Pierre Bayle, sans doute antireligieux, irrévérencieux à l'égard d'une autorité religieuse puissante (les Jésuites) et d'un thème évangélique (les poissons). Les *Pensées* ont un caractère clandestin (l'anonymat de l'auteur) et elles sont pourtant rendues publiques. Mais elles ne revendiquent qu'un public restreint, ou plutôt elles feignent de refuser de s'adresser au « public », pour viser des lecteurs choisis auxquels le paratexte adresse des clin

1. Jacques Proust, présentation de *Mémoire sur la liberté de la presse*, p. 17-22.

2. Pour une description de l'allégorie, voir Stéphane Lojkin, *Ut Pictura* 18, www.univ-montp3.fr

d'œil complices. La connivence créée avec les lecteurs leur confère une légitimité et une valeur d'exception qui, en retour, attestent que l'ouvrage est bien celui qu'ils attendent et approuvent. Cet élitisme¹ est explicitement revendiqué par l'avant-dernier élément du paratexte, le bref *préambule* qui joue la fonction de l'exorde.

« J'écris de Dieu : je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises ; mais je les tiens pour détestables si elles plaisent à tout le monde. »

Si, en rhétorique², l'exorde doit satisfaire trois types d'arguments qui relèvent de l'éthos, du pathos et du logos, ici, l'absence du nom de l'auteur donne à l'éthos de l'auteur la caractéristique d'audacieux, d'esprit fort ; le pathos créé est celui de la curiosité ; le logos correspond, de façon implicite, grâce aux éléments précédents du paratexte, à l'idée que l'exposé qui va suivre relève de la critique, impression confirmée par l'absence de séduction à l'égard des lecteurs. L'entame, « j'écris de Dieu », peut signifier qu'il va s'agir d'un discours sur Dieu, d'un point de vue sur Dieu, mais sûrement pas un discours pour Dieu. Les *Pensées* ne plaident donc pas la cause de Dieu, elles ne relèvent pas du genre apologétique. Mais que signifie le fait de parler « de Dieu » et d'exclure simultanément l'audience la plus large ? Les *Pensées* qui suivent

1. Miguel Benitez a rassemblé un certain nombre de déclarations élitistes du genre de celle de l'exorde. Elles ne s'expliquent pas seulement pour des raisons de prudence ou de diplomatie à l'égard de l'Église, d'autant que les auteurs qui le faisaient furent anonymes. En fait, les auteurs audacieux sont pris dans une contradiction entre le désir de servir les intérêts du peuple et la constatation de son état. Voir « Lumières et élitisme dans les manuscrits clandestins », in *La Face cachée des Lumières*, p. 199 et suiv.

2. Voir, par exemple, Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991 et Philippe-Joseph Salazar, *L'Art de parler, anthologie des manuels d'éloquence*, Paris, Klincksieck, 2003.

parleront « de Dieu » d'une façon non catholique (souvenons-nous que « catholique » signifie étymologiquement « universel »).

Il est également possible que le paratexte mette en place un dispositif autre que celui de l'élitisme : un anonyme publie un écrit qui proclame un peu trop fort qu'il est réservé à peu de gens, en espérant qu'il sera beaucoup lu, beaucoup réédité, discuté, critiqué, etc. Le préambule peut donc être compris comme une invitation, une provocation à venir vérifier si on fait partie du « peu de lecteurs »...

L'exorde est donc ambigu et paradoxal : en principe, selon les règles de la rhétorique, un exorde (*captatio benevolentiae*) suscite la disposition à apprendre du lecteur et le dispose à lire avec intérêt et bienveillance le texte qui suit. Or, renforcé par le sous-titre, et introduit par la citation de Perse, le nôtre produit une opposition entre l'objet en principe universel des *Pensées* (Dieu) et le nombre des lecteurs réclamés ; il affirme le désir, paradoxal, d'être lu par un petit nombre sur une question qui est censée intéresser tout le monde. L'attention, la bienveillance et la disposition à apprendre sont bien sollicitées mais par le mouvement inverse de la retraite hautaine.

Qui est l'auteur d'un texte anonyme ?

Reste l'anonymat de l'auteur¹, dernier élément du paratexte. Sans doute ne faut-il pas le surinterpréter. Selon François Moureau, avant la fin du XVIII^e siècle, l'anonymat est « le cas général » et bien souvent « le secret du livre était un secret de polichinelle ». « En droit, les seules obligations d'identification d'un livre concernaient son contenu approuvé par un censeur et la protection du droit de copie accordée à une personne qui n'était que rarement l'auteur. [...] L'auteur n'y apparaissait que s'il avait obtenu du sceau du

1. Rappelons qu'on attribua le livre à Voltaire, à Toussaint, à La Mettrie.

Chancelier un privilège qu'il céda à un libraire : on sait que ce cas était relativement exceptionnel¹. » S'il était possible de lever partiellement cet anonymat, en recourant à des initiales, par exemple, il semble que certaines catégories de livres refusaient l'anonymat, comme ceux traitant de droit et de religion. Comme le dit François Moureau, cette identification était en même temps « une authentification et une légitimation ». Dans le cas de l'anonymat, le problème posé est alors celui de l'autorité du texte, autorité attachée au nom de l'auteur et légitimant du même coup le contenu du livre. Autorité qui peut être conférée par une institution ou par un titre quelconque reconnu. De quelle autorité relève un livre anonyme ? Si un auteur déclaré écrit en son nom et au nom de son institution, au nom de quoi est écrit un écrit anonyme² ?

L'anonymat peut signifier l'absentement volontaire de l'auteur, son refus de se découvrir, soit pour des raisons de prudence, soit pour soustraire son texte au jeu de la reconnaissance sociale de l'autorité. Effacer l'auteur revient alors à laisser s'exprimer une pensée qui doit valoir pour elle-même. Toutefois, il se trouve que dans de nombreuses Pensées, un « je » s'affirme. Qui parle donc ? Qui soutient les propositions du livre ? En tout cas, ce type d'anonymat laisse la place à un « je » qui écrit et qu'on pourrait appeler, par convention, le scripteur, de même qu'on distingue en littérature l'auteur et le narrateur d'un roman. Le scripteur est un auteur sans nom ni visage.

Ce dispositif permet à Diderot de faire surgir des personnages, qu'on pourrait appeler des acteurs du

1. François Moureau, « Illustres anonymes : auteurs feints et clandestinité au XVIII^e siècle », p. 55-56.

2. Sur les questions de la clandestinité, de l'anonymat, des masques d'un écrivain et du public chez d'Holbach, mais qui peuvent également s'appliquer en partie à Diderot, voir Alain Sandrier, *Le Style philosophique du baron d'Holbach*, Paris, Champion, 2004, p. 28 et suiv.

texte, ou des porteurs de position philosophique. Les *Pensées* voient passer des dévots, des superstitieux, des métaphysiciens, se présenter un athée, un déiste, évoquer des sceptiques. Les trois premiers sont clairement présentés comme des adversaires : il est impossible de croire que le scripteur parle par leur entremise. En revanche, avec le déiste, le sceptique méthodique et l'athée, le scripteur met en scène des acteurs qui ont sa faveur. Mais comme l'athée est présenté comme un personnage « redoutable » que le déiste entreprend de réfuter, et que le sceptique méthodique est loué, on est amené à penser que c'est le déiste qui exprime la position philosophique la meilleure. Cependant, les choses ne sont pas aussi claires, le dispositif des *Pensées* ne conduit pas à une condamnation de l'athéisme matérialiste : le livre ne se présente pas nettement comme une victoire du déisme. Ces distinctions créent un effet de brouillage sur certains énoncés et le lecteur se demande qui les soutient et si le déiste est réellement le porte-parole de Diderot. Cette interrogation se transforme en difficulté pour la critique diderotienne qui demande inévitablement : mais que pense Diderot, quelle est sa position ? Est-il déiste, comme il peut le sembler souvent ? Est-il sceptique, étant donné les éloges qu'il adresse à l'examen critique et méthodique de toute vérité ? Serait-il athée, puisqu'il donne le sentiment de bien connaître les arguments de l'athéisme et du matérialisme et qu'il semble éprouver une certaine connivence à leur égard ? Doit-on le tenir pour un partisan de la religion naturelle sur laquelle s'achèvent les *Pensées* ? Y a-t-il un lien entre le déisme, le scepticisme, l'athéisme et la religion naturelle ? Cette indécision (« qui a le dernier mot ? ») peut conduire à se demander si ce brouillage ne serait pas le masque d'un athéisme caché, ou une incitation à considérer l'athéisme comme une position philosophique acceptable. Mais le lecteur en vient aussi à se demander si toutes ces questions ne surgissent pas du fait qu'il attend d'un texte de philosophie qu'il énonce une

position qui peut être rapportée à un auteur qui lui confère identité et cohérence, et qu'il ne conçoit de livre philosophique que sous la condition qu'il se donne les moyens de trancher et décider sur des questions doctrinales. Ces problèmes sont bien réels : Diderot a écrit un texte d'une redoutable difficulté sous une apparence de virtuosité.

Pour essayer d'y voir plus clair, demandons-nous d'où proviennent les *Pensées* et interrogeons leur forme et leur organisation.

UN TEXTE PROTÉIFORME

Nous savons que l'origine des *Pensées* est inséparable de sa traduction de *l'Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury et des notes qu'il y avait incluses. L'importance de la pensée de Shaftesbury pour Diderot est considérable à cette époque. La philosophie d'Anthony Ashley Cooper développe, sur la base d'une conception téléologique de l'univers selon laquelle toute chose est une partie d'un tout harmonieux, une théorie du « sens moral » qui permet à chaque homme de connaître ce qui est bien et ce qui est mal, indépendamment des conventions humaines et de la révélation religieuse. La vertu est la condition du bonheur de l'humanité. Sa pensée religieuse contient la croyance que le monde a été créé par un Dieu moralement parfait, ainsi que le révèle la manifestation d'un dessein (*design*) dans chaque chose et dans le tout de la création. En rejetant les miracles, en critiquant la révélation et les formes ascétiques et puritaines du christianisme, il se rattache à la religion naturelle. En esthétique, il annonce les doctrines du jugement de goût désintéressé. Politiquement, il refuse les théories de l'intérêt égoïste et du contrat social. La traduction-adaptation par Diderot de *l'Essai* montre une profonde connivence de pensée. Franco Venturi a montré très précisément et systématiquement comment de très

TABLE

<i>Introduction</i>	7
<i>Remerciements</i>	57
<i>Note sur cette édition</i>	59
PENSÉES PHILOSOPHIQUES	61
Table de l'édition originale des <i>Pensées</i>	91
<i>Notes</i>	95
Introduction à l' <i>Addition aux Pensées philosophiques</i> ..	143
<i>Note sur cette édition</i>	157
ADDITION AUX PENSÉES PHILOSOPHIQUES.....	159
<i>Notes</i>	173
<i>Annexe : La subversion déiste (textes de Diderot, Bayle, La Mettrie)</i>	177
<i>Chronologie</i>	215
<i>Bibliographie</i>	219